

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00821

Numéro SIREN : 408 450 245

Nom ou dénomination : 2J PROCESS

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2022 sous le numéro de dépôt 10598

**SAS 2J PROCESS**  
1140 RUE ANDRE AMPERE  
13100 AIX EN PROVENCE

*Dossier financier de l'exercice en Euros  
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021*

*Activité principale de l'entreprise : PROD FILMS INSTITUTIONNELS, PUB*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

**Fait à Aix-en-Provence**  
**Le 17/05/2022**

**Julien Jouve**  
Expert Comptable

*Certifies conformes à l'original*



**FIDENS CONSEIL**  
70 rue de la Tramontane

13090 Aix-en-Provence  
0442522650

SAS 2J PROCESS

1140 RUE ANDRE AMPERE

13100 AIX EN PROVENCE

## **COMPTES ANNUELS au 31/12/2021**

### ***COMPTES ANNUELS***

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

### ***ANNEXES FISCALES***

- *Annexes fiscales*

### ***DOSSIER FISCAL***

- *Liasse 2065*
- *Liasse 2067*
- *Liasses 2050 à 2059-G*
- *Liasses intégration fiscale (filiale)*

***FIDENS CONSEIL***

*70 rue de la Tramontane*

*13090 Aix-en-Provence*

*0442522650*

SAS 2J PROCESS

1140 RUE ANDRE AMPERE

13100 AIX EN PROVENCE

## **COMPTES ANNUELS**

***FIDENS CONSEIL***

*70 rue de la Tramontane*

*13090 Aix-en-Provence*

*0442522650*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	985	985				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	20 037	20 037				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	123 423	123 423				
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	19 890	7 649	12 241	14 115	1 873	13.27
	Installations techniques, matériel et outillage	5 287	5 287				
	Autres immobilisations corporelles	129 588	108 466	21 122	28 068	6 946	24.75
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	41 275		41 275		41 275	
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	340 486	265 847	74 638	42 182	32 456	76.94	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	41 632		41 632	137 564	95 932	69.74
	Produits intermédiaires et finis	5 027		5 027	5 837	810	13.88
	Marchandises				5 051	5 051	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 500		1 500		1 500	
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	865 552	16 362	849 190	1 021 854	172 664	16.90
	Autres créances	845 904		845 904	293 888	552 017	187.83
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	3 801	60	3 741	4 102	361	8.81	
Disponibilités	1 232 348		1 232 348	1 093 957	138 391	12.65	
Charges constatées d'avance (3)	12 432		12 432	13 306	874	6.57	
<b>Total III</b>	3 008 195	16 422	2 991 773	2 575 559	416 214	16.16	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	3 348 681	282 269	3 066 412	2 617 742	448 670	17.14	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

18 007

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000		200 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	118 225		118 225			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	20 000		20 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 473 253		1 025 631		447 622	43.64
	Report à nouveau			1		1	100.00
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	553 152		447 622		105 530	23.58
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	2 364 630		1 811 478		553 153	30.54	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants			140		140	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	176 967		167 557		9 411	5.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 182		79 004		14 822	18.76	
Dettes fiscales et sociales	334 006		338 131		4 125	1.22	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	21 735		10 325		11 409	110.50	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	104 892		211 107		106 215	50.31
	<b>Total IV</b>	701 781		806 264		104 483	12.96
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		3 066 412		2 617 742		448 670	17.14

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

701 781

806 264

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	20 070		20 070	11 175		8 895	79.60
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 616 134	72 148	2 688 282	2 101 058		587 225	27.95
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 636 204</b>	<b>72 148</b>	<b>2 708 352</b>	<b>2 112 233</b>		<b>596 120</b>	<b>28.22</b>
Production stockée			95 932	60 111		156 044	259.59
Production immobilisée			41 275			41 275	
Subventions d'exploitation			11 933			11 933	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 879	3 327		15 552	467.49
Autres produits			52	31		20	65.36
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 684 559</b>	<b>2 175 702</b>		<b>508 858</b>	<b>23.39</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			35 699	21 439		14 261	66.52
Variation de stock (marchandises)			5 051	5 051		10 102	200.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 007	3 308		699	21.11
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			810	4 547		5 357	117.82
Autres achats et charges externes *			541 231	309 522		231 709	74.86
Impôts, taxes et versements assimilés			36 784	42 258		5 474	12.95
Salaires et traitements			927 268	981 571		54 302	5.53
Charges sociales			316 189	181 283		134 906	74.42
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 928	18 752		1 824	9.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 200	2 535		1 335	52.66
Dotations aux provisions							
Autres charges			35 423	24 877		10 545	42.39
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 920 591</b>	<b>1 575 948</b>		<b>344 643</b>	<b>21.87</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>763 969</b>	<b>599 754</b>		<b>164 215</b>	<b>27.38</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

859  
2 062 971

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		431		677	246	36.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				24	24	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		431		701	270	38.55
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2		58	55	95.67
Intérêts et charges assimilées (4)		21		139	118	84.67
Différences négatives de change		36			36	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		60		197	137	69.68
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		371		504	133	26.38
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		764 340		600 258	164 082	27.34
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 500			2 500	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		2 500			2 500	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		87 725		19 200	68 526	356.91
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		190			190	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		87 916		19 200	68 716	357.90
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		85 416		19 200	66 216	344.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		125 772		133 436	7 664	5.74
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		2 687 490		2 176 403	511 087	23.48
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		2 134 338		1 728 780	405 558	23.46
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		553 152		447 622	105 530	23.58

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 1 740 1 740  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## **2J PROCESS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 200 000 euros  
Siège social : 1140 rue André Ampère  
Bât Acticentre-Actimart II  
13290 Aix-en-Provence  
408 450 245 RCS Aix-en-Provence

---

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS**

**DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**DU 30 JUIN 2022**

Le 30 juin 2022, au siège social de la société,

SANTE FORMAPRO, au capital de 50 000.00 euros, représentée par SFP DEVELOPPEMENT, Présidente dont le siège social est 1140 rue André Ampère – Bâtiment Acticentre – Actimart II – 13290 Aix-en-Provence,

immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 797 879 236 RCS Aix-en-Provence,

Associée unique de la Société 2J PROCESS,

#### **I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis par SFP DEVELOPPEMENT, Président non associé

#### **II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

## **PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES**

L'associée unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 553 152 euros.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

## **DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 553 152 euros de la manière suivante :

### **Origine**

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 553 152 euros
- Prélèvement sur les autres réserves : 596 848 euros

### **Affectation**

- A titre de dividendes soit 1 150 000 euros

### **Répartition après affectation**

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1 214 630 euros et celui des réserves à 876 409 euros.

### **Rappel des dividendes distribués**

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31 décembre 2020	0	0	0
31 décembre 2019	504 782	0	0
31 décembre 2018	580 423	0	0

### **TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associée unique approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé, savoir :

- Avec la SAS SFP EXPANSION, société mère de la SAS 2J PROCESS :
  - Convention de gestion de trésorerie conclue en date du 1er janvier 2021 à durée indéterminée, dont l'objet est de permettre à la SAS SFP EXPANSION et à ses filles, ainsi qu'entre sociétés sœurs, la possibilité de pratiquer entre elles des opérations de trésorerie. Cette convention a pris fin le 5 mai 2021.
  - Convention de prestation de services conclue en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021, dont l'objet est d'apporter son assistance et son conseil dans les prestations commerciales réalisées par sa filiale 2J PROCESS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette convention a pris fin le 31 mai 2021.
  - Convention de mandat de présidence conclue en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021, dont l'objet est de définir les termes et conditions du mandat de président de la société SFP EXPANSION. Cette convention a pris fin le 31 mars 2021.
  - Convention de mise à disposition de locaux conclue en date du 1er avril 2021, dont l'objet est de fixer les modalités de mise à disposition par la société SFP EXPANSION à la société 2J PROCESS de locaux situés 1140 rue André Ampère – 13290 Aix-en-Provence.
- Avec la SAS SFP DEVELOPPEMENT, Présidente de la SAS 2J PROCESS :
  - Convention de gestion de trésorerie conclue en date du 6 mai 2021 à durée indéterminée, dont l'objet est de permettre à la SAS SFP DEVELOPPEMENT et à ses filles, ainsi qu'entre sociétés sœurs, la possibilité de pratiquer entre elles des opérations de trésorerie.
  - Convention de prestation de services conclue en date du 1er juin 2021, dont l'objet est d'apporter son assistance et son conseil dans les prestations commerciales réalisées par sa filiale 2J PROCESS à compter du 1er juin 2021.
  - Convention de mandat de présidence conclue en date du 6 mai 2021, dont l'objet est de définir les termes et conditions du mandat de président de la société SFP DEVELOPPEMENT.

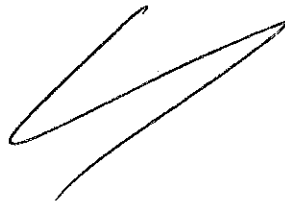
Ces conventions seront mentionnées au registre des décisions de l'associée unique.

**QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

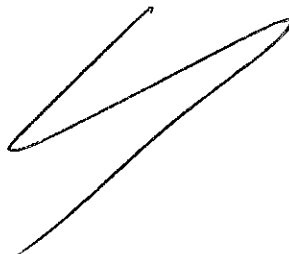
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

SANTE FORMAPRO, Associée  
*Représentée par SFP DEVELOPPEMENT, Présidente,  
elle-même représentée par Jean-Eric Lucas*



SFP DEVELOPPEMENT, Présidente  
*Représentée par Jean-Eric Lucas, Président*



COMMISSARIAT AUX COMPTES



---

**RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
*EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 décembre 2021*

---

---

**SAS 2J PROCESS**  
Siège social : 1140 RUE ANDRE AMPERE  
13290 AIX EN PROVENCE

---



## **2J PROCESS**

SAS au capital de 200 000 €

**Siège social : 1140 RUE ANDRE AMPERE  
13290 AIX EN PROVENCE**

408 450 245 RCS. AIX-EN-PROVENCE

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos au 31/12/2021**

## **2J PROCESS**

SAS au capital de 200 000 €  
**Siège social : 1140 RUE ANDRE AMPERE**  
**13290 AIX EN PROVENCE**  
408 450 245 RCS. AIX-EN-PROVENCE

A l'assemblée générale,

### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2J PROCESS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 2J PROCESS à la fin de cet exercice.

### **II. Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **III. Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre

connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

#### **IV. Vérifications spécifiques à l'associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

#### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 2J PROCESS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 17 juin 2022

**PROV'ALP - Audit Alp'Provence**  
Société de Commissaires aux comptes  
représentée par



**Jocelin RIVOIRE**  
Commissaire aux comptes associé

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux comptes

Désignation de l'entreprise : SAS 2J PROCESS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 1 2  
 Adresse de l'entreprise 1140 RUE ANDRE AMPERE 13100 AIX EN PROVENCE Durée de l'exercice précédent\* 1 2

Numéro SIRET\* 4 0 8 4 5 0 2 4 5 0 0 0 4 3

Néant  \*

				Exercice N clos le. 31/12/2021		N-1 31/12/2020		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	985	AC	985			
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 037	AG	20 037			
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	123 423	AK	123 423			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	19 890	AQ	7 649	12 241	14 115	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 287	AS	5 287			
	Autres immobilisations corporelles	AT	129 588	AU	108 466	21 122	28 068	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX	41 275	AY		41 275			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	340 486	BK	265 847	74 638	42 182	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	41 632	BQ		41 632	137 564
		Produits intermédiaires et finis	BR	5 027	BS		5 027	5 837
		Marchandises	BT		BU			5 051
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 500	BW		1 500		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	865 552	BY	16 362	849 190	1 021 854
		Autres créances (3)	BZ	845 904	CA		845 904	293 888
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	3 801	CE	60	3 741	4 102
Disponibilités		CF	1 232 348	CG		1 232 348	1 093 957	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 432	CI		12 432	13 306	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	3 008 195	CK	16 422	2 991 773	2 575 559	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	3 348 681	IA	282 269	3 066 412	2 617 742	
Rechts : (1) Dont droit au bail				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR 18 007	
Clause de réserve de propriété.* Immobilisations :						Stocks :		
						Créances :		

\* Dans le cas d'un exercice de bilan, les montants des stocks et des créances sont donnés dans la partie « 2022 » du dossier N° 000497 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS 2J PROCESS

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2.00...0.00.....)	DA	200 000	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	118 225	118 225	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 473 253	1 025 631	
	Report à nouveau	DH			(1)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	553 152	447 622	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 364 630	1 811 478	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			140
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 76 967	167 557	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	64 182	79 004	
	Dettes fiscales et sociales	DY	334 006	338 131	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	21 735	10 325		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	104 892	211 107	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	701 781	806 264		
<b>Ecarts de conversion passif *</b>	<b>(V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 066 412	2 617 742		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	701 781	806 264		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2J PROCESS		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	20 070	FB		FC	20 070	11 175	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 616 134	FH	72 148	FI	2 688 282	2 101 058
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 636 204	FK	72 148	FL	2 708 352	2 112 233	
	Production stockée*					FM	(95 932)	60 111	
	Production immobilisée*					FN	41 275		
	Subventions d'exploitation					FO	11 933		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	18 879	3 327	
	Autres produits (1) (11)					FQ	52	31	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 684 559	2 175 702
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	35 699	21 439	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	5 051	(5 051)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 007	3 308	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	810	(4 547)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	541 231	309 522	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 784	42 258	
	Salaires et traitements*					FY	927 268	981 571	
	Charges sociales (10)					FZ	316 189	181 283	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	16 928	18 752
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 200	2 535
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	35 423	24 877
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 920 591	1 575 948	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	763 969	599 754	
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	431	677	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		24	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	431	701	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2	58	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21	139	
	Différences négatives de change					GS	36		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	60	197	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	371	504	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	764 340	600 258	

Désignation de l'entreprise : SAS 2J PROCESS

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 500			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	2 500			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	87 725	19 200		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	190			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	87 916	19 200		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(85 416)	(19 200)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	125 772	133 436		
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	2 687 490	2 176 403		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 134 338	1 728 780		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	553 152	447 622		
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	859		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	1 740	1 740	
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2 062	971		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	12 893	1 603		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	28 732	24 806			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	obligatoires	A9				
	Dont cotisations Madelin	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur salariés		87 726				
Produits exceptionnels sur opérations de capita				2 500		
VNC		190				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		
Produits sur exercices antérieurs divers				859		
Charges sur exercices antérieurs diverses		2 062				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



**Annexe des comptes sociaux de 2J PROCESS  
au 31 décembre 2021**

## Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	3
2	Règles et méthodes comptables	4
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	4
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	4
2.3	Méthodes comptables	4
2.3.1	Immobilisations incorporelles	4
2.3.2	Immobilisations corporelles	4
2.3.3	Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	4
2.3.4	Stocks	5
2.3.5	Créances clients et comptes rattachés	5
2.3.6	Impôts sur les bénéfices	5
3	Notes relatives à certains postes du bilan	6
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
3.2	Echéancier des créances	7
3.3	Comptes de régularisation et d'attente	8
3.3.1	Produits à recevoir	8
3.3.2	Charges à payer	8
3.3.3	Charges et produits d'avance	8
3.4	Capitaux propres	9
3.4.1	Composition du capital	9
3.4.2	Tableau de variation des capitaux propres	9
3.5	Provisions	9
3.6	Echéancier des dettes	9
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	10
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	10
4.2	Résultat exceptionnel	11
4.3	Situation fiscale	12
4.4	Effectif moyen	12
4.5	Rémunérations des dirigeants	12
4.6	Engagements financiers et "hors bilan"	12
4.7	Honoraires des commissaires aux comptes	13
4.8	Identité de la société mère consolidant les comptes	13

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le total du bilan est de 3 066 412 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le bénéfice net dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de 553 152 €.

## **1 Informations générales et description de l'activité**

2J Process est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de réalisation de vidéogramme, de logiciels.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2021.

Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

### **1.1 Faits marquants de l'exercice**

#### **Covid-19**

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements significatifs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes. L'entreprise constate que ces événements n'ont pas eu un impact significatif sur son activité.

Eu égard à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

#### **Dépenses de R&D et C.I.R.**

Il a été engagé des dépenses de recherche et développement inscrites en charges pour un montant de 272 k€ au titre de l'exercice écoulé.

Ces dépenses ont donné lieu à un Crédit d'Impôt Recherche de 54 k€, inscrit en diminution de la charge d'impôt sur les bénéfices.

### **1.2 Évènements postérieurs à la clôture**

La situation sanitaire liée au Covid-19 reste évolutive. La Société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel de cette dernière sur les états financiers. A la date d'arrêté des comptes, la Direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

## 2 Règles et méthodes comptables

### 2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de 2J Process S.A.S. ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### 2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptable par rapport à l'exercice précédent.

### 2.3 Méthodes comptables

#### 2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de concessions et brevets, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat

et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, proche de la durée d'utilisation.

Ces méthodes d'amortissement sont les suivantes (durée d'utilisation en %) :

Concessions, brevets, logiciels : 20 %

#### 2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, proche de la durée d'utilisation.

Ces méthodes d'amortissement sont ainsi les suivantes (durée d'utilisation en %) :

Agencement des constructions :	10 %
Matériel de transport :	25 %
Matériel de bureau et informatique :	33 %
Mobilier :	25 %

Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'usage, déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus, est constituée lorsque cette dernière valeur est inférieure à l'autre terme énoncé.

#### 2.3.3 Disponibilités et Valeurs mobilières de placement

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

### **2.3.4 Stocks**

PCG art. 833-8/1

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

L'évaluation des stocks à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente des articles concernés. Ainsi, une dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable à la clôture.

### **2.3.5 Créances clients et comptes rattachés**

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

### **2.3.6 Impôts sur les bénéfices**

2J Process a adhéré à une convention d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est la société SFP Expansion à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entreprise tête de groupe SFP Expansion.

### 3 Notes relatives à certains postes du bilan

#### 3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

##### Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	31.12.2020	Augmentations	Diminutions	31.12.2021
<b>Valeurs brutes</b>				
Frais d'établissement et de développement	985		-	985
Autres immobilisations incorporelles	143 460	-	-	143 460
<b>Total</b>	<b>144 445</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>144 445</b>
<b>Amortissements</b>				
Frais d'établissement et de développement	985	-	-	985
Autres immobilisations incorporelles	143 460	0	-	143 460
<b>Total</b>	<b>144 445</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>144 445</b>

##### Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	31.12.2020	Augmentations	Diminutions	31.12.2021
<b>Valeurs brutes</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	19 890	-	-	19 890
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 287	-	-	5 287
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 148	-	-	8 148
Matériel de transport	234	-	234	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	113 142	8 299	-	121 441
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	41 275	-	41 275
<b>Total</b>	<b>146 700</b>	<b>49 574</b>	<b>- 234,00</b>	<b>196 040</b>
<b>Amortissements</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	5 776	1 873	-	7 649
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 287	-	-	5 287
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 889	318	-	7 207
Matériel de transport	2	42	44	0
Matériel de bureau et mobilier, informatique	86 565	14 695	-	101 260
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>104 518</b>	<b>16 928</b>	<b>- 44</b>	<b>121 402</b>

## 3.2 Echancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2021	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>	-	-	-
Dépôt et cautionnement	-	-	-
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>1 723 888</b>	<b>1 706 281</b>	<b>18 007</b>
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	-	-	-
Autres créances clients	865 552	847 945	18 007
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 096	2 096	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	25 267	25 267	-
Etat - Autres taxes	-	-	-
Groupe et associés	817 432	817 432	-
Débiteurs divers	1 109	1 109	-
Charges constatées d'avance	12 432	12 432	-

### 3.3 Comptes de régularisation et d'attente

#### 3.3.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

Produits à recevoir	31.12.2021	31.12.2020
Créances clients et comptes rattachés	41 508	15 115
Fournisseurs- avoirs à recevoir	129	1 553
Autres créances	600	21 285
Disponibilités	-	113
<b>Total</b>	<b>42 236</b>	<b>38 065</b>

#### 3.3.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

Charges à payer	31.12.2021	31.12.2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	140
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 968	45 446
Dettes fiscales et sociales	106 784	87 151
Autres dettes	-	-
<b>Total</b>	<b>121 752</b>	<b>132 458</b>

#### 3.3.3 Charges et produits d'avance

PCG art. 833-14/3

Charges et produits d'avance	31.12.2021	31.12.2020
<b>Charges constatées d'avance</b>		
Charges d'exploitation	12 432	13 306
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Produits d'exploitation	104 892	211 107

### 3.4 Capitaux propres

#### 3.4.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2021, le capital social de la société 2J Process S.A.S. est composé de 1 500 actions ordinaires de €. 133,33 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant 200 000 €.

#### 3.4.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2021
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>1 811 478</b>
Distribution de dividendes	-
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021	553 152
Variation des provisions réglementées	-
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>2 364 630</b>

### 3.5 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

	31.12.2020	Dotations	Reprises	31.12.2021	
Provisions pour dépréciation créances clients	21 148	1 200	-	5 986	16 362
Autres provisions pour dépréciation	58	2	-	-	60

### 3.6 Echancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2021	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
<b>Dettes financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	-	-	-	-
Concours bancaires courant	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>701 781</b>	<b>701 781</b>	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 182	64 182	-	-
Personnel et comptes rattachés	72 926	72 926	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81 928	81 928	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	171 118	171 118	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	8 034	8 034	-	-
Groupe et associés	176 967	176 967	-	-
Autres dettes	21 735	21 735	-	-
Produits constatés d'avance	104 892	104 892	-	-

## 4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

### 4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises	20 070	11 175
Production vendue de services	2 688 282	2 101 058
<b>Total</b>	<b>2 708 352</b>	<b>2 112 233</b>

### 4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Produits financiers</b>		
Revenus des titres de participation	-	-
Autres produits de participation	-	-
Gains de change	-	-
Produits nets de cession de VMP	-	-
Autres produits financiers	431	677
Reprise de provisions financières	-	24
<b>Total</b>	<b>431</b>	<b>701</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux prov. & amort. financières	2	58
Intérêts et charges assimilées	21	139
Pertes de change	36	-
Autres charges financières	-	-
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>197</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>371</b>	<b>504</b>

### 4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

Montants en €	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	-	-
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	-	-
<i>Autres produits exceptionnels</i>	-	-
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	2 500	-
- Sur cession titres consolidés cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges</i>	-	-
<b>Total</b>	<b>2 500</b>	<b>-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	87 725	19 188
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	-	-
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-	12
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	-	-

- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	190	-
- Sur cession titres consolidés cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	-	-
<b>Total</b>	<b>87 916</b>	<b>19 200,00</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-85 416</b>	<b>- 19 200</b>

#### 4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2021 est de 26,5 %.

##### Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	764 340	148 407
Résultat exceptionnel	-85 416	-22 635
<b>Résultat comptable (hors participation)</b>	<b>678 924</b>	<b>125 772</b>

#### 4.5 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2021	Exercice 2020
Cadres dirigeants et assimilés	10	10
Employés et agents de maîtrise	14	14
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

#### 4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

Aucune information ne semble devoir être à donner à ce titre.

#### 4.7 Engagements financiers et "hors bilan"

PCG art. 833-18 à 833-18/3

##### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisé au titre de cet exercice.

## **4.8 Honoraires des commissaires aux comptes**

**PCG art. 833-14/4**

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société 2J Process S.A.S. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élèvent à 4 950 € au titre du contrôle légal des comptes.

## **4.9 Identité de la société mère consolidant les comptes**

**PCG art. 831-3**

La société mère du groupe est la société SFP Développement S.A.S., sis 1140 rue André Ampère à Aix-en-Provence (13100).